

Nettoyage et désinfection dans le centre de garde d'enfants



Nettoyage :

L'enlèvement physique de la saleté visible et la matière organique des objets en utilisant **détergent, eau tiède et frottage**. Le processus de nettoyage requiert le rinçage des surfaces avec de l'eau propre pour enlever le dépôt de détergent. Ce processus contribue à enlever physiquement les microorganismes (germes) des surfaces, mais il ne tue pas ceux qui peuvent rester.

Nettoyer est une importante **première étape** pour enlever les microorganismes pathogènes de l'environnement de garde d'enfants. Si les surfaces ne sont pas "propres", la saleté persistante et la matière organique peuvent former une couche et protéger les germes, entraînant l'inefficacité des processus de désinfection thermique ou chimique.

Désinfection :

Un processus qui détruit (tue) **la plupart** des microorganismes pathogènes sur les objets ou les surfaces à l'aide de solutions chimiques. Les désinfectants chimiques sont regroupés selon différents degrés de désinfection, selon leur utilisation.

Niveau de dilution du javellisant	Niveau plus faible	Niveau plus élevé
Exposition au sang ou aux fluides biologiques	Non	Oui
Concentration	200 ppm	5 000 ppm
Recettes* :		
1 L de solution	5 mL (1 c. à t.) de javellisant/1 L d'eau	10 mL de javellisant / 90 mL d'eau
Solution 1 gal.	½ oz de javellisant / 1 gal. d'eau	15 oz de javellisant / 1 gal. d'eau
Temps de contact	1 minute	10 minutes

* Basées sur hypochlorite de sodium (javellisant) 5,25 %. Consultez le Calculateur de dilution du chlore en ligne de Santé Publique Ontario pour préparer d'autres quantités de solution d'hypochlorite de sodium ou si la concentration d'hypochlorite de sodium que vous employez est différente de 5,25 %. <http://www.publichealthontario.ca/fr/ServicesAndTools/Tools/Pages/Calculateur-de-chlore.aspx>

Rappelez-vous :

2

- Mélangez des solutions fraîches d'hypochlorite de sodium quotidiennement et utilisez les bandelettes réactives appropriées afin d'obtenir la force requise!

Les solutions chimiques doivent être utilisées selon les directives du fabricant sur les étiquettes de produits.

Information requise sur les étiquettes de produits désinfectants commerciaux :

- Les produits chimiques utilisés comme « désinfectants » au Canada doivent avoir un DIN, ou n° d'identification du médicament.
- Nom du produit
- Nom et adresse du fabricant
- Liste des ingrédients actifs
- Utilisation prévue (p. ex., éviers, toilettes, surfaces en contact avec les aliments*)
- *là où c'est requis, les produits doivent spécifier qu'ils sont destinés à une utilisation sécuritaire/prévue sur les surfaces. Vérifiez les dates d'expiration.
- Modes d'emploi :
 - ✓ Directives concernant la dilution et l'application
 - ✓ Temps de contact requis pour compléter la désinfection : gén. 10 min pour une désinfection de haut niveau
 - ✓ Exigences de nettoyage avant la désinfection
 - ✓ Exigences de rinçage (p. ex., pour les surfaces en contact avec les aliments, « rincer à l'eau potable »)
 - ✓ Déclaration au sujet de la stabilité du produit une fois dilué (ex.: «préparer une solution fraîche à chaque utilisation»)
 - ✓ Directives concernant l'élimination du matériel de nettoyage et des déchets
- Mises en garde (exemples)
 - ✓ Garder hors de portée des enfants
 - ✓ Utiliser dans un endroit ventilé
 - ✓ Éviter le contact avec la peau ou les yeux

Votre inspecteur ou inspectrice de la santé publique est en mesure de vous aider à interpréter les étiquettes de produits. Toutefois, pour une meilleure clarification concernant les applications, dilutions appropriées, etc., contactez le fabricant de produits chimiques et demandez des directives spécifiques par écrit.

Rappelez-vous :

- Un seul désinfectant chimique idéal pour tous les besoins, ça n'existe pas!
- Pour vous assurer de la force adéquate des désinfectants/produits chimiques dilués, testez la solution avec une bandelette réactive appropriée!

Références : Ligne directrice : Désinfectants assimilés aux drogues, Direction générale des produits de santé et des aliments, Santé Canada, 2014.
Best Practices for Environmental Cleaning for Prevention and Control of Infections in All Health Care Settings, Provincial Infectious Diseases
Comité consultatif, Santé Publique Ontario, mai 2012.
O. Reg. 562 Food Premises, of R.R.O. 1990 tel qu'amendé en vertu de la Loi sur la protection et la promotion de la santé, R.S.O. 1990, C.H.7.



Environmental Help Line
1-888-777-9613 ou 905-723-3818
durham.ca



Si vous avez besoin de ces informations dans un format accessible, contactez 1-877-777-9613.

DUHEV-198 April 16